

Toutes ces réclamations plaidant avec bruit pour la continuation de l'entreprise de Zacharie ont été écoutées, elles ont éveillé l'attention du gouvernement et celle d'hommes spéciaux.

M. Bergeron, l'un d'eux, a entendu le canon d'alarme, et, d'office, l'habile ingénieur est venu prendre fait et cause pour le pays menacé.

## II.

Nous avons esquissé l'ancien plan de Zacharie, parlons à présent de celui de M. Bergeron.

C'est à cet enrôlement volontaire, à cette intervention spontanée et scientifique de la part de ce jeune athlète dans le camp des oppositions, que nous devons les deux mémoires qu'il a publiés.

Dans son mémoire de 1839, M. Bergeron relève les fautes de la Compagnie du canal, ses torts envers le pays et ses torts envers elle-même. La réalisation du projet de Zacharie, impraticable aux yeux de la Compagnie, à cause de la pénurie des eaux et de la cherté des terrains et des usines à exproprier, lui semble très praticable, à lui, par une voie dont il énumère les avantages, et qu'il trouve facile.

Il ne prend rien aux petits cours d'eau. Ses eaux, il va les chercher à la Loire, à l'aide d'une galerie souterraine de trois à quatre lieues, à travers de hautes montagnes percées de part en part à des profondeurs qui nivellent tout, et se dispense ainsi de toute expropriation, voilà le grand, le beau du projet. Point de chemin de fer en remplacement d'un canal dans cette localité, s'écrie-t-il, et il ajoute : « L'engoue-

né naissance à l'immortel poète, pour que nous ne tenions pas à prévenir la querelle qui, plus tard, pourrait s'élever à l'égard de son célèbre traducteur.